ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUT TURGOT

Dimanche prochain 25 mai, clôture du concours annuel de printemps. Le stand sera ouvert de 10 heures à midi. Commissaire de service : M. O. Germain.

Dimanche 1er juin, ouverture du grand concours d'été doté du challenge G. Schiller et de nombreux prix. Ce concours qui se poursuivra pendant les mois de juin, juillet et août, est strictement réservé aux membres de l'Association et le règlement sera affiché au stand à partir du 1er juin.

PREPARATION MILITAIRE

Roubaisienne et Tir National réunis

Tableau de service pour la dernière semaine de mai ;

Dimanche 25, réunion au stand des 3-Ponts à 7 heures très précises du matin. Tir à 200 mètres. Théorie et exercices militaires.

Lundi 26, à l'Aéro-Club du Nord, contour Saint-Martin, cours d'aérostation, de 6 heures et demie à 7 heures et demie.

Mardi 27, à la Roubaisienne, rue Chanzy, cours de gymnastique, de 8 heures à 10 heures.

Jeudi 29, au local habituel, cours de topographie, de 8 heures à 9 heures.

Nota — Vu l'approche des examens du B. A. M., aucune absence sérieusement motivée ne sera admise.

TIR NATIONAL DE ROUBAIX

Stand aux 3 Ponts

Dimanche 25 mai, ouverture du tir à 8 heures 30, fermeture à 19 heures.

Tour de roulement des S. A. O. : l'Ancienne, la Baillerie, la Gauloise, les Vétérans des armées de terre, de mer, Fédération pour le perfectionnement du tir, section M le matin, sections L et N l'après-midi.

C'est dimanche la dernière journée du concours national international.

LE TIR REGIONAL S. A. G. N° 2854, RUE PAUVREE, 28, ROUBAIX

Samedi 24 mai, à 20 heures, cours sous la direction de MM. Léon Lesuisse et Louis Midavaine.

Dimanche 25 mai, de 9 heures à 12 heures et de 15 à 18 heures, continuation du concours annuel intérieur et du concours annuel public ouvert à tous les jeunes Français non incorporés et aux membres des associations post-scolaires (150 prix espèces et objets de valeur).

Commissaires et secrétaires de service le matin, Maurice Duhamel et Gaston Philipperon, le soir Clovis Masson et René Chanut.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL »

Dimanche matin, à 11 heures, répétition générale.

AVIS

aux Exploitants et teneurs de jeux Automatiques

En raison du dépôt de la loi sur les distributeurs automatiques et des conséquences néfastes qui en résulteraient pour nous tous, vous êtes priés d'assister à la réunion qui aura lieu samedi prochain 24 mai, à huit heures du soir, à la «Petite Banque», 47, rue de Béthune, à Lille, pour les mesures à prendre. 3432

TOURCOING

UNE REUNION PRIVEE QUI NE L'EST PAS

Les cabaretiers ont tenu mercredi soir au siège du syndicat une réunion qui devait être privée. Le journal « La Croix » en a fait une réunion publique.

Cette pieuse feuille nous donne d'amples détails sur cette réunion. Nous n'avons pas à apprécier le procédé. « La Croix » a moins de scrupule que le « Journal de Roubaix ».

Nous connaissons certains cabaretiers qui trouvent la chose mauvaise. Quand les membres d'une société se trouvent en réunion privée, ils comptent toujours sur la discrétion de leurs collègues, ils parlent à cœur ouvert.

On devait parler de M. Dron, « La Croix » était là !

C'est une leçon. Nous allons en profiter ! X...

UN CHAUFFEUR ARRETE

Dans la journée de jeudi, Eugène Vandenbulcke, chauffeur, rue du Vélodrome, 107, à Tourcoing, renversait M. Jean-Baptiste Ducoulombier, 20 ans, rue de la Marlière, 5, avec son auto et s'empressait aussitôt de prendre la fuite. Convoqué hier dans le cabinet de M. Gobert, juge d'instruction, il a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt.

UN CYCLISTE TAMPONNE PAR UNE AUTOMOBILE

Jeudi, vers 8 h. du soir, M. J.-B. Ducoulombier, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Marlière, 52, allait faire une promenade avec plusieurs camarades. Il se trouvait rue du Virolois à l'intersection du boulevard Industriel, lorsqu'une automobile traversant le groupe de cyclistes le tamponna. Atteint par le côté droit de la voiture, Ducoulombier fut projeté de son vélo à une hauteur de deux mètres cinquante contre le mur de la ferme Liagre. Ses camarades se précipitèrent à son secours et, aidés des passants, ils le transportèrent à la ferme. Ducoulombier se trouvait dans un triste état. Il avait les vêtements en lambeaux et couverts de sang. Il portait de nombreuses blessures. Appelé aussitôt, M. le docteur Huriez constata une blessure grave au bras gauche. Les chairs avaient été sectionnées à la hauteur de l'articulation et les os mis à nu ; il avait également des plaies aux jambes, aux bras et à la figure. Le chauffeur de l'automobile ne s'étant pas arrêté, fut poursuivi par un cycliste jusqu'à la place Thiers. L'auto prit le grand boulevard. Renonçant à continuer la chasse, il avertit la police.

M. Lenfant, commissaire du 3e arrondissement, ouvrit une enquête. A la frontière, la douane avait constaté le passage de l'automobile matriculée 310 D 2. Muni de ce renseignement, le commissaire apprit que cette voiture appartenait à M. Paul Six, industriel, boulevard des Trois-Villes. M. Lenfant se rendit au château de M. Six. C'était bien son chauffeur, Vandenbulcke Eugène, qui se trouvait chez lui depuis trois semaines à titre d'auxiliaire, qui avait occasionné l'accident. Quand il traversa le groupe de cyclistes, il allait chercher son maître à Mouvaux. La voiture avait été à la deuxième vitesse. Vandenbulcke revenait du Mont-à-Leux, où il était allé faire une promenade. Questionné pourquoi il avait fui, il répondit : « Pour échapper aux représailles des gens qui s'étaient amassés autour de l'auto ». Il a été mis en état d'arrestation sous l'inculpation de délit de fuite.

M. Ducoulombier a été reconduit chez lui dans la voiture de M. Huriez.

UN MAGASIN DE LAINES EN FLAMMES AUX FRANCS

Importants dégâts

Dans la nuit de jeudi à vendredi, M. Jules Baudin, veilleur de nuit à l'établissement de M. Tiberghien Louis, rue de Paris, faisant sa ronde, aperçut une lueur qui s'élevait des magasins. M. Baudin donna l'alarme. Un incendie s'était déclaré. Les voisins qui étaient accourus organisèrent les secours. Les pompiers furent appelés. On s'empressa de faire sortir les chevaux des écuries qui se trouvent à proximité de l'endroit où le feu avait pris. La pompe de l'usine fut mise en mouvement et trois lances combattirent l'incendie. En quelques minutes, les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre sous les ordres des officiers Debruyne et Flament. En un clin d'œil, l'incendie fut attaqué de tous les côtés à la fois. Activées par un vent violent, les flammes avaient fait de terribles progrès ; elles s'échappaient sur toute l'étendue du magasin.

A deux heures et demie du matin, le foyer était circonscrit et tout danger conjuré.

Les pompiers sont restés en surveillance jusqu'au jour.

Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de mille francs.

Du bâtiment, il ne reste plus actuellement que les quatre murs. Les balles de laine qui se trouvaient très nombreuses dans les magasins sont presque toutes avariées. Les pertes sont couvertes par plusieurs assurances.

On suppose que l'échauffement des matières a été la cause de l'incendie. M. le commissaire Lenfant dirigeait le service d'ordre avec M. Parent, inspecteur de police.

ATTENTION A LA CHARRETTE

Les Tourquennois qui laissent leurs chiens se promener seuls tranquillement dans les rues, sans muselière, s'exposent à voir leurs toutous mis en fourrière et qui plus est d'avoir le désagrément d'une contravention. Cinq chiens ont été saisis hier dans la journée et mis en fourrière et quatre contraventions ont été dressées.

ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS

Les sociétaires sont priés de se trouver au siège de la société, Café du Centre, place de la République, dimanche 25, à 2 heures très précises, pour se rendre en cortège au stand de tir où aura lieu le rebattage du concours et la proclamation des résultats.

Les prix seront distribués le jour même au siège de la Fédération, Café du Centre, place de la République. Vingt primes en espèces seront en outre tirées au sort entre tous les membres de la Fédération ayant participé au cortège. Chaque sociétaire recevra au départ une carte avec numéro d'ordre qu'il devra remettre au retour pour participer aux primes.

SECOURS AUX ANCIENS MILITAIRES

Les anciens militaires qui sollicitent un secours du ministère de la Guerre doivent remettre leur demande à la brigade de gendarmerie de leur résidence.

Cette demande, établie sur papier libre, doit être accompagnée d'un état régulier des services militaires de l'intéressé et d'un certificat de position de famille délivré par le maire de la résidence.

Les demandes de renouvellement de secours ne doivent être appuyées que d'un certificat de position de famille délivré par le maire.

AUTOUR DE LILLE

SECLIN

Le feu dans une épicerie. — Un violent incendie a éclaté, rue Philippe-de-Girard, à Seclin, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, dans les magasins de M. Edgar Debrabant-Deffrennes, négociant en épiceries, dont la maison d'habitation est située rue d'Arras.

Il était environ deux heures vingt lorsque l'alarme fut donnée ; rapidement les pompiers et les habitants accoururent et organisèrent les premiers secours. Trouvant une proie facile dans la quantité de marchandises de toutes sortes que renfermait le grand magasin où le feu a pris, l'incendie fit bientôt rage. Heureusement, la voûte de la cave du bâtiment incendié résista, car l'énorme provision d'alcool qui s'y trouvait eût mis fort en danger le quartier avoisinant.

Les pompiers durent se borner à faire la part du feu et, aidés d'hommes de bonne volonté, à enlever d'un hangar-remise les caisses d'essence et les tonneaux de pétrole pour écarter tout danger d'explosion. Il ne fallut pas moins d'une heure pour y arriver. Il ne reste de la construction incendiée que des murs lézardés.

La compagnie des sapeurs-pompiers au complet, sous les ordres de M. Gustave Duriez, capitaine, ayant à ses côtés ses officiers, MM. Hue, Miternique, etc., exécuta les ordres donnés avec diligence et l'on put ainsi éviter un désastre plus grand.

On ignore la cause du sinistre.

Les dégâts sont très importants.

ANNŒULLIN

Ligue républicaine radicale et radicale-socialiste du canton de Seclin. — L'assemblée générale de la Ligue républicaine radicale et radicale-socialiste du canton de Seclin, aura lieu le dimanche 25 mai prochain, à 15 heures, salle Antoine Sion, Grande-Place, à Annœullin.

A l'issue de l'assemblée, à 17 heures, conférence publique par M. Pelleau, rédacteur au « Progrès du Nord », sur « Les Devoirs de la démocratie ».

M. Georges Potié, député de la circonscription, présidera cette réunion.

GENECH

Nécrologie. — Jeudi ont eu lieu, au milieu d'une affluence considérable, les funérailles de M. Jean-Baptiste Lefebvre, ouvrier peintre de la Compagnie du Nord, tué dans les circonstances relatées par le journal.

Nous adressons à sa famille si cruellement éprouvée nos plus vives condoléances.

TEMPLEUVE

Préparation militaire. — En sa qualité de société officielle, l'Union Sportive Templeuvoise a été inspectée dimanche dernier par un officier délégué de M. le général gouverneur de Lille. Présentée par son sympathique président, M. Duchenne-Dumoulin, elle fut passée en revue dans la salle des cours. Sur le désir de l'officier-inspecteur, cette vaillante société exécuta en outre, sous le commandement de leurs dévoués instructeurs, MM. Prum, sergent au 43e, et Pouparl, ex-sergent, divers exercices d'assouplissement, de boxe, de courses, etc., qui furent rendus avec le plus parfait brio de bonne exécution. Les différents registres furent ensuite examinés et visés. L'officier se montra visiblement satisfait et félicita vivement les sociétaires pour leur bonne tenue et leur complet entrain. Le président et les membres de la commission furent à leur tour félicités pour le dévouement qu'ils apportent à la cause de la préparation militaire. Cette inspection honore cette belle phalange sportive à qui nous adressons nos meilleurs encouragements.

Rappel : tir d'application dimanche prochain 25 courant, au stand militaire, à Lille. Départ à 6 heures 15 à la gare de Templeuve.

ATTICHES

Ligue républicaine. — Nous rappelons que c'est dimanche 25 mai, à cinq heures du soir précises, la réunion des membres de la Ligue républicaine d'Attiches à l'estaminet Lefebvre Rémy. Le vaillant candidat de la Ligue républicaine démocratique du canton de Pont-à-Marcq, le citoyen Louis Chuffart, maire de Fretin, conseiller d'arrondissement, assistera à cette réunion.

CROIX

Amicale Kléber. — Aujourd'hui samedi, à 8 heures du soir, au siège de l'Amicale, réunion de toute la commission. Présence indispensable. Communication importante.

WILLEMS

Le feu a détruit deux vieilles maisons appartenant à M. Denhaene, cordier, au hameau du Robigeux. On ne put sauver que quelques meubles. On ignore les causes du sinistre dont les dégâts sont couverts par une assurance. Pas d'accidents.

LANNOY

Malade et mal soigné, dit-il, à l'hôpital de Roubaix, le sieur Wicart, 27 ans, cassa deux carreaux à l'école communale pour se faire arrêter et avoir ainsi la possibilité de se faire soigner à l'infirmerie de la maison d'arrêt. Il a été reconduit à Roubaix.

Fédération des Associations amicales des anciennes et anciens élèves des écoles publiques du canton de Lannoy. — La réunion constitutive. — C'est demain dimanche 25 mai, à 2 heures très précises, salle de l'école des garçons de Lannoy, qu'aura lieu la réunion constitutive de la Fédération des Associations amicales des anciennes et anciens élèves des écoles publiques du canton de Lannoy.

Nous rappelons que sont invités à cette réunion, MM. les présidents, secrétaires et directeurs de toutes les associations de filles et de garçons des seize communes du canton de Lannoy.

Nous croyons inutile de faire un appel de plus à la collaboration indispensable de tous les intéressés.

HEM

L'Union Républicaine démocratique et sociale se réunira en assemblée générale trimestrielle demain dimanche 25 mai, à 5 heures et demie du soir, salle Delecroix.

Eaux potables. — Un grand nombre de réponses au référendum concernant les eaux potables sont parvenues à la mairie. L'administration municipale prie instamment ceux qui n'auraient pas encore donné leur avis sur cette question de vouloir bien le faire au plus tôt afin de permettre une vue d'ensemble sur ce projet.

NORD

DOUAI

En route pour la Brayelle. — Vendredi, vers 9 heures du matin, le lieutenant aviateur Prey qui, sur biplan, se rendait par voie aérienne, du camp de Châlons à la Brayelle, a dû atterrir derrière la gare de Sin-le-Noble, par suite d'une panne d'essence.

Cet officier a été ravitaillé par la section d'aviation de la Brayelle et a pu continuer sa route.

Curieux petit procès. — Nous avons signalé que M. le commissaire de police de Douai avait poursuivi devant le Tribunal de simple police des cantons de Douai, le sapeur automobiliste Barré, du centre d'aviation de Douai, pour « mauvaise direction d'automobile », et que Me Delassus, avocat de Barré, avait déposé et développé à la barre, d'intéressantes conclusions d'incompétence.

Faisant droit à ces conclusions, M. le juge de paix du canton Sud de Douai, présidant le Tribunal de simple police, vient de se déclarer incompétent.

Collision. — Jeudi soir, une collision s'est produite à l'angle de la place du Barlet et de la rue des Clarisses, entre l'auto de M. Bugnot, électricien à Douai, et un comptable, M. Vesin, qui arrivait à bicyclette en sens inverse. M. Vesin a été blessé à la face et a eu son vélo démoli.

Voleur pincé. — Jeudi, à 4 heures du soir, M. Giraud-Sorriaux, boucher, 10, rue de Valenciennes, à l'angle de la rue de la Cuve-d'Or, signalait à la police qu'on venait de lui voler, à sa porte, son vélo valant 100 fr.

La sûreté effectua des recherches et, deux heures plus tard, l'agent Douai arrêtait l'auteur du vol, un forgeron belge, Henri Devrosme, âgé de 31 ans, qui cherchait à vendre pour 45 francs la bicyclette volée à des clients de l'estaminet Lemoine, rue du Faubourg, à Sin-le-Noble.

Devrosme a été déféré au Parquet, qui l'a fait écrouer.

Jeunes voleurs. — Après de laborieuses recherches la police de sûreté a verbalisé contre quatre jeunes gamins qui, à différentes reprises, ont soustrait aux Bains Douaisiens du numéraire et divers objets évalués 63 francs, — somme que leurs parents ont promis de rembourser.

L'un de ces enfants a en outre avoué des vols aux Galeries Douaisiennes, établissement que ses parents indemniseront également.

Pour jouer aux cartes. — Un gamin de 12 ans, Robert Fauvez, demeurant rue du Grand-Bail, a pénétré dans l'enclos des Sports et y a soustrait un jeu de cartes, pour jouer, dit-il, avec ses camarades. Procès-verbal lui a été dressé.

Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Jules-Ferry. — Fête-Kermesse du 25 Mai. — L'ouverture de la grille d'entrée, rue Delcambre, aura lieu à 3 heures précises.

L'entrée se fera « à toute heure », par cette seule porte d'accès au parc, sur présentation d'un billet par personne et donnant droit à « toutes les distractions » figurant au programme.

Les personnes non munies de cartes en trouveront à l'entrée, mais au prix de un franc et sans participation à la tombola de juillet.

Il ne sera pas délivré de cartes de sortie.

Des chaises seront mises à la disposition du public au prix habituel de location.

Prenez vos billets d'avance ; avantage 50 pour cent.

CUINCY

Amateur de perches. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Stéphane Dernoncourt, ouvrier mineur à Lauwin-Planques, qui a soustrait 30 perches valant 30 francs, dans un bosquet appartenant à la commune de Cuincy.

ORCHIES

Mordu par un chien. — Le jeune Antoine Dumazy, 5 ans, a été mordu à la figure par le chien de Mme Baillet. Cette dame a aussitôt tué son chien.

VALENCIENNES

ESCAUDAIN

Festival du 25 mai 1913. — Environ 30 sociétés sont inscrites au festival organisé par la municipalité d'Escaudain, lequel aura lieu dimanche prochain 25 mai.

Le matin, à 9 heures (gare des Mines), réception de M. Alfred Richart, président de la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, chevalier de la Légion d'Honneur, par la municipalité, la musique et la chorale municipales et distribution à la Mairie des récompenses accordées aux vieux musiciens.

A midi, réception des sociétés, vins d'honneur.

A 2 heures, rassemblement des sociétés, défilé. A 4 heures, concerts sur les kiosques de la Grand'Place, place Blanqui et rue Marceau. A 7 heures, concert artistique par la Philharmonique des Mines de Douchy (120 exécutants), directeur M. Philippe.

Le samedi, à 8 heures du soir, retraite aux flambeaux pour annoncer la fête.

Voilà un festival qui promet d'attirer foule.

VERCHAIN-MAUGRÉ

Série d'accidents. — Le nommé Moerman Henri, 5 ans, est tombé accidentellement d'une hauteur de 3 mètres, en travaillant aux établissements métallurgiques de Trith. Il s'est fracturé la hanche. Incapacité de travail de 3 mois au moins.

— M. Pillion, maire, a failli être victime d'un grave accident. La voiture qu'il conduisait, attelée d'un jeune cheval, s'est renversée avec son conducteur.

Ce dernier a reçu des contusions sur tout le corps.

BLANC-MISSERON

Fête musicale. — Une fête musicale aura lieu demain dimanche 25 mai, à 2 heures, en l'honneur du 25e anniversaire de la fondation de la Société Chorale. Y assisteront les Chorales de Fresnes et de Pâturages.

Les billets d'entrée à 0 fr. 25 donneront droit à un billet de tombola.

CAMBRAI

ELINCOURT

Accident. — Mardi dernier, dans la soirée, la nièce de M. Coupez, cultivateur à Elincourt, jeune fille de 19 ans, se trouvait dans une prairie attenante à la ferme ; un cheval lui lança une ruade. La malheureuse jeune fille reçut le coup en pleine figure ; le nez fut écrasé et la mâchoire supérieure brisée ; la victime passa une partie de la nuit sans connaissance. Son entourage craignait une fracture du crâne. Le docteur Leleu, de Maretz, qui donna ses soins à la blessée, rassura les parents et espère une guérison prochaine.

ESTRUN

Suicide. — La dame Pateaux Henri, née Bisiaux, 41 ans, ménagère, a été trouvée pendue à une poutre du grenier de sa maison. La malheureuse, qui était mère de 5 enfants, était malade. En mars dernier elle s'était jetée dans le canal, mais avait pu en être retirée à temps.

Escroquerie. — Lefebvre Alexandre, 18 ans, porteur de pain, au service de M. Delaine, boulanger, a conservé par devers lui différentes sommes se montant à 34 francs, sur des recettes par lui effectuées. Plainte a été portée contre lui.

MARETZ

Suicide. — Jeudi, vers 7 heures du matin, M. Eugène Lévêque, 31 ans, cultivateur, s'est suicidé en se tirant une balle de revolver dans la tête.

On se perd en conjectures sur les causes de ce suicide.

CAUDRY

La fête du Petit-Caudry aura lieu demain dimanche 25 mai et obtiendra, si le temps se met de la partie, le succès habituel.

De nombreux forains sont déjà installés. En outre l'Harmonie Municipale donnera un grand concert à 5 heures du soir, et à 9 heures bal à grand orchestre.

Accident. — Le briquetier Louis Villette, en manœuvrant un wagon chargé de briques, a eu l'index droit écrasé par un tampon.

Les « Vacances au Grand Air ». — Le Comité de l'œuvre des Colonies scolaires des « Vacances au Grand Air » ayant pour but d'envoyer, à la mer ou à la montagne, au dans les pays avoisinant les forêts, les enfants chétifs et de familles nombreuses et intéressantes, pendant quelques semaines de vacances, a l'intention de faire souscrire à domicile les personnes charitables portant intérêt à la santé des enfants et à la repopulation française.

Nul doute que les membres chargés du soin délicat de recueillir les cotisations, ne reçoivent un bon accueil dans notre cité.

AVESNES

MOUSTIER

Incendie d'une ferme. — Mercredi dernier, vers 8 heures du soir une ferme, dite la Ne[...] Grange occupée par M. Fernand Ca[...]baget, a été la proie des flammes. [...] se propagea avec une telle rapidité qu'on put à grand'peine sauver quelques meubles et les veaux restés dans l'étable.

Les pertes, couvertes par une assurance, sont estimées à plus de 10.000 francs.

DAMOUSIES

Jeu de crosse. — Un grand concours au but, organisé par la société « l'Espérance », aura lieu à Damousies le 1er juin ; il comportera 200 fr. de prix en espèces.

BEAUFORT

Remise de médailles. — La remise des médailles de 1870-71 aura lieu le dimanche 1er juin.

BAVAI-MALPLAQUET

La Société d'Emulation de Cambrai organise une excursion à Bavai et à Malplaquet pour le 29 mai, sous la direction du capitaine Saulai.

FEIGNIES

Vol. — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Alfred Cavrol 19 ans, domicilié à La Longueville, inculpé de vol de bicyclette, au préjudice de M. Camille Libert, contremaître aux Usines Pelgrims.

ENGLEFONTAINE

On a volé 9 poules à M. Pierre Dupire, cabaretier à Englefontaine.

MAUBEUGE

Une lutte au jeu de balle aura lieu demain dimanche 25 mai, à 1 heure et demie de l'après-midi, place Mabuse.

Les obsèques du capitaine Raviart. — Les obsèques du capitaine Raviart, tué le 28 février 1913, au campement de Poleté (Côte d'Ivoire), ont eu lieu jeudi matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et de notabilités civiles et militaires de la région. Au cimetière des discours ont été prononcés par MM. Walrand, maire ; Erard, colonel, qui retraça la vie du vaillant soldat, et Biget, au nom des élèves des Arts et Métiers. La Société Philharmonique joua des airs funèbres tout le long du parcours.

DUNKERQUE

LOON-PLAGE

Rixe mortelle. — Dimanche dernier 18 mai, vers onze heures du soir, une rixe a éclaté entre plusieurs jeunes gens, au cabaret Bayeule, à Loon-Plage. Le cabaretier mit les querelleurs à la porte et la dispute continua sur la route ; au cours de celle-ci le nommé Georges Folley, âgé de 33 ans, domestique de ferme chez M. Vercoustre, à Craywick, a reçu plusieurs coups de couteau, son agresseur l'abandonna et prit la fuite. Folley a été relevé par les gendarmes de Gravelines qui faisaient une ronde dans la commune. Folley fut déposé dans une grange voisine ; il mourut quelques heures après, non sans avoir désigné aux gendarmes, le nommé Boulet, âgé de 19 ans, comme étant l'auteur de ses blessures.

Le lendemain, Boulet fut arrêté puis relâché.

Les obsèques de Folley ont eu lieu à Loon-Plage mercredi 21 mai. Folley était veuf et père de deux enfants en bas-âge.

L'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

pris avec de l'eau de seltz ou nature et un filet de sirop de citron

DÉSALTÈRE IMMÉDIATEMENT et AGRÉABLEMENT

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ

PAR EXCELLENCE

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

no.3118

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ROUVROY-NOUMEA

Fête de cinéma au profit des malades. — Samedi 24 mai, séance de cinéma au profit des malades, chez M. Ducat[...]on, à Nouméa.

La commission est convoquée pour 7 heures précises du soir.

AVION

Tentative de suicide. — Alfred Morez, 24 ans, mineur, entré à l'estaminet Fleury-Maillet, rue de Marseille, se tira un coup de revolver dans la poitrine. Il courut ensuite chez le docteur Salembier qui le soigna. La balle n'a blessé le désespéré que légèrement.

Morez a les idées troublées depuis quelque temps, il n'a pu expliquer le motif de son acte.

MERICOURT-SOUS-LENS

Le mauvais hôte. — M. Amédée Durand, demeurant chez M. Meilly, rue Blanqui, avait logé la nuit son ami Paul Guimont, 30 ans. Celui-ci, quand son camarade se fut rendu à la mine, prit sa bicyclette et partit. On ne l'a plus revu depuis et M. Durand, si mal récompensé de sa bonne hospitalité, a porté plainte.

Feuilleton du 24 Mai 30

DESIREE

par Jean MAUCLÈRE

Nulle part peut-être, aux environs des Sables, le spectacle n'est aussi imposant que là où la jeune fille était assise. Devant elle, coupant la falaise de sa fente verticale, le Puits-d'Enfer présentait aux vagues son étroit couloir, que termine vers la terre l'entonnoir où la mer bouillonne ; chaque lame, bondissant à l'assaut du bloc de granit, s'engouffrait avec un mugissement dans la faille profonde pour rejaillir avec une sourde détonation, le long des parois du puits que la violence du choc emplit d'un échevèlement d'écume. Et, dans l'absolue solitude de la côte, entre le moutonnement des pins et l'infini des flots, cela forme un spectacle d'une harmonie sauvage, dont le sombre grandeur s'assimile à merveille aux pensées de Désirée.

Elles ne sont pas bien gaies, ces pensées, et le front pur de la jeune fille se plisse sous l'effort de la réflexion : que lui réserve l'avenir ? Le passé est mort, grâce à Dieu ; mais de quoi demain sera-t-il fait ? Et la brise du large a beau faire voltiger insoucieusement les grandes brides de la coiffe blanche, elle ne parvient pas à balayer les inquiétudes et les tourments de Désirée.

Mais la jeune fille frémit ; à l'horizon, un steamer se hâte du côté du port, là-bas, derrière les [...]. Il faut qu'il fasse force de vapeur s'il veut encore entrer à la pleine mer ; il le sait sans doute, car des volutes noires de fumée épaisse s'échappent de sa cheminée, et il grandit rapidement sur la ligne d'horizon. Désirée suit avec un intérêt singulier la marche du bâtiment. Que lui importe cependant ?

Maintenant le navire se détache nettement dans le soleil d'or qui le baigne ; on distingue les trois couleurs de son pavillon, les détails de sa mâture, bientôt on pourra voir les hommes sur le pont. Le cœur de Désirée bat à grands coups sous le « taille » bleue : cette coque ramassée, un peu lourde, cette cheminée jaune, ces mâts trop courts, tout cela indique un chalutier... Bonne Mère ! Si c'était la « Jeannette » ! Si elle pouvait revoir Auguste, lui demander pardon de l'avoir oublié ! Peut-être qu'il lui rendrait un peu de son amitié ! Oh ! il ne saurait être question de mariage, bien entendu : elle n'est plus digne de ce brave garçon, maintenant, et puis elle est trop triste. Mais ce lui serait si doux d'être pardonnée par celui qu'elle a fait si cruellement souffrir ! Il semble à Désirée que ce serait une sorte de régénération...

... Là-bas, à droite, derrière la courbe de la falaise, un long hululement déchire l'air : la vapeur demande s'il peut encore entrer au port.

CHAPITRE IV

Le Bonheur refleurit

Désirée rentra chez ses parents tout absorbée, et le reste du jour sa préoccupation ne fit que croître. Plus elle réfléchissait, plus elle pensait que ce vapeur devait être la « Jeannette », une heure après son retour, elle en était sûre. Pourquoi ? Ah ! elle n'aurait évidemment pu le dire ; c'était un pressentiment sourd, mais très réel. Les amoureux et les mères ont de ces divinations.

La vieille Sablaise s'aperçut rapidement — ce n'était d'ailleurs pas difficile à voir — que sa petiote avait quelque chose, et les dénégations que Désirée opposa à ses demandes ne firent que la fortifier dans sa pensée. Alors, elle employa toute la finesse de son esprit à savoir, par d'insidieuses questions où excellait sa rouerie native de paysanne avisée, ce qui avait pu arriver à son enfant.

Désirée raconta la visite à sa tante, et multiplia les détails avec un empressement qui ne parut pas naturel à la Vendéenne ; bien sûr, il devait y avoir quelque chose au sujet d'Auguste, là-dessous !

Mais encore ? Ah ! la mère Loiseau ne savait point ce qui s'était passé ; seulement elle voyait volontiers l'esprit de sa fille se reporter sur son ancienne amie, et si, comme tout semblait l'indiquer, une crise décisive se préparait pour Désirée, la Vendéenne se promettait bien d'aider de tout son pouvoir à rapprocher les deux jeunes gens.

Le soir, tout en mangeant les « mougettes » — les haricots, — qui constituaient le dîner familial, le père Loiseau dit, de sa grosse voix calme :

— La « Jeannette » est entrée à la marée de l'après-midi ; je l'ai vue dans le bassin à flots en revenant, tout à l'heure.

Désirée rougit et baissa son fin visage vers son assiette pour qu'on n'aperçut point son embarras. Mais le mouvement ne fut pas assez rapide pour que sa mère ne vit le trouble de la jeune fille, et ne devinât la cause de son émoi. Certainement, Désirée avait aperçu et cru reconnaître le vapeur qui portait Auguste, et maintenant elle rougissait à la pensée que celui-ci était tout proche.

Ce fut une grande satisfaction pour la Vendéenne de constater que le jeune marin n'était plus indifférent à sa fille ; mais elle n'en laissa rien paraître et répondit tranquillement :

— J'avais bien entendu une sirène vers ces heures-là ; sans doute que c'était elle.

Surpris de ne pas voir sa nouvelle accueillie avec plus d'intérêt, le bonhomme regarda sa femme ; mais un coup d'œil qu'elle lui lança en lui montrant Désirée, lui ôta toute velléité de questionner. Lui aussi baissa le nez sur son assiette, et le dîner s'acheva en silence.

Mais ce n'était là qu'une paix factice, car dans la tête de la jeune Sablaise les idées se pressaient en un tourbillon douloureux. Ainsi Auguste était revenu ! il allait apprendre son retour aux Sables, peut-être même le savait-il déjà ; certainement il avait dû s'informer tout de suite de son amie. Et alors, il allait accourir dès qu'il serait libre, demain sans doute, et elle allait le revoir... Oh ! le revoir ! après ce qui s'était passé ! Comme cela lui semblait pénible mais aussi combien elle s'en réjouissait !

Ce fut la tête et le cœur tout occupés d'Auguste que Désirée se coucha, de bonne heure parce qu'elle était fatiguée par sa grande promenade et aussi par toutes les émotions qui l'avaient assaillie en cette journée. Lorsqu'elle fut retirée dans sa chambrette, étroite mansarde dont à force de goût elle avait fait un petit coin charmant, le père Loiseau dit à sa femme :

— Dis donc, la mère, j'ai rencontré Auguste, sur le port, à l'après-midi.

— Je m'en doutais bien, répond la paysanne avec un sourire ; c'est pour ça que je t'ai fait signe, tout à l'heure, rapport à Désirée.

Le vieux pêcheur ne comprend pas : n'est-ce pas justement Désirée que cela intéresse ; et la mère Loiseau ne souhaite-t-elle pas comme lui de voir les enfants se réconcilier ?

— Mais si ! réplique la Sablaise avec un sourire. Seulement j'ai un plan ; ces hommes, ça ne comprend rien !

Avec un hochement de tête, le bonhomme pousse un grognement approbatif, bien convaincu qu'il est, comme tous les hommes des Sables d'ailleurs, de l'infériorité de ses moyens. Cependant sa femme reprend :

— Voyons, qu'est-ce qu'il t'a dit, Auguste ?

— Ben ! Je lui ai appris le retour de not' Désirée, et il m'a dit comme ça qu'il viendrait la saluer au plus tôt possible, demain, bien sûr.

— C'est bien ça. Eh bien, tu tâcheras de le voir demain matin avant d'embarquer, et tu lui diras qu'il ne faut point qu'il vienne, tu m'entends ?

Pour le coup, le père Loiseau se demande si son épouse n'est pas devenue soudainement folle ; il étincelle sur elle un regard où sans doute son inquiétude se lit bien nettement, car la vieille Sablaise se met à rire, d'un rire franc où quelques intonations de jeunesse vibrent encore.

— Mais non, mon homme, je ne suis point dérangée! Vois-tu, not' Désirée, elle en grille de voir Auguste, et elle se réjouit de penser qu'il viendra dès demain ; mais elle n'est pas encore tout à fait remise des traces qu'elle a eues à Paris, et elle ne lui ferait peut-être point bon accueil s'il venait là, comme ça, tout de suite. Tandis que si elle l'espère trois ou quatre jours, elle sera si heureuse de le revoir enfin qu'elle l'écoutera plus volontiers.

Cela parait bien scabreux au vieux pêcheur ce projet ; tout en se balançant sur une chaise, il essaye une timide protestation.

— Tu crois ?

— Comment, si je crois ? Je connais bien les femmes, peut-être ! Tiens des fois, tu me fais de la peine, mon pauvre homme !

Le marin n'insiste pas ; il laisse philosophiquement passer le grain, en tendant le dos ; puis il allume une autre pipe, tandis que la Sablaise ajouta :

— Alors, tu diras demain à Auguste, qu'il reste tranquille jusqu'à dimanche, et que ce jour-là, il aille se promener à la Rudelière. J'y enverrai Désirée, et ça serait bien le restant s'ils ne pouvaient point s'accommoder!

* * *

Le lendemain matin, Désirée s'éveilla gaiement, et, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps, salua d'une chanson le soleil qui pénétrait dans sa chambre. Puis elle s'habilla avec un peu plus de soin qu'à l'ordinaire et descendit, légère, pour vaquer à son travail journalier.

Elle était si heureuse de revoir Auguste ! Cela serait un dernier trait de plume sur le passé ; et il lui semblait qu'elle descendrait avec plus de courage la pente de la vie, cette pente qu'elle devait suivre seule, si elle pouvait avoir reconquis la sympathie de son ami d'enfance, sympathie qu'elle avait lieu de raisons de croire diminuée. Qu'avait pu penser de sa conduite ce brave garçon si loyal et si franc ?

(A suivre).

BAPTÊME

DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, rue Nationale, Lille